



Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Huitième session
Kigali (hybride), 1^{er} - 4 mars 2021

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

Tables rondes plénières sur les mesures prises et les examens réalisés aux niveaux national et infranational pour mieux construire l'avenir et accélérer la réalisation du développement durable en Afrique : examens volontaires nationaux et enseignement par les pairs afin de renforcer les interventions au niveau des pays

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les examens volontaires nationaux

I. Date et heure

1. La table ronde se tiendra le 3 mars 2022, de 16 h 15 à 18 heures.

II. Introduction

2. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont encouragés à « procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis aux niveaux national et infranational ». Quarante-six pays africains ont mené des examens volontaires nationaux depuis 2016. Vingt-et-un pays africains, soit le nombre le plus élevé de toutes les régions au niveau mondial, procèdent actuellement à des examens volontaires nationaux, dont les résultats seront présentés à la réunion de 2022 du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Parmi ces pays, sept préparent leur premier examen¹, quatorze préparent leur deuxième examen² et un pays prépare son quatrième examen³. À la fin du forum politique de haut niveau de 2022, un seul pays africain ne se sera pas encore porté volontaire pour un examen national.

III. Objectif

3. L'objectif de la table ronde est de faciliter l'apprentissage et de renforcer les bonnes pratiques dans la conduite et le suivi des examens volontaires nationaux de la mise en œuvre du Programme de développement durable à

* ECA/RFSD/2022/1.

¹ Djibouti, Érythrée, Gabon, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, São Tomé-et-Principe et Somalie.

² Botswana, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Sénégal et Soudan.

³ Togo.



l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine.

4. Les participants partageront également leurs points de vue sur les défis de la réalisation de ces examens dans le contexte de la maladie à coronavirus (COVID-19) et sur le rôle de ces examens pour assurer une reprise verte, durable et inclusive après la crise du COVID-19 et pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

5. Cette table ronde sera notamment l'occasion de mettre en lumière les résultats de la manifestation pré-session sur les examens volontaires nationaux et locaux.

6. Les intervenants seront invités à formuler des solutions convaincantes, à mettre en commun leurs points de vue, leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés et à proposer des moyens concrets pour que les examens volontaires nationaux puissent contribuer à mieux construire l'avenir après la pandémie de COVID-19 et à accélérer la mise en œuvre des deux programmes.

IV. Format

7. La table ronde sera animée par un panel composé des experts et des décideurs de haut niveau venant de plusieurs pays impliqués dans des examens volontaires nationaux en 2022 ou avant, ainsi que d'autres pays africains à l'avant-garde de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le panel comprendra aussi des représentants de la jeunesse. Une liste détaillée est présentée au paragraphe 9 ci-dessous.

V. Lignes directrices

8. La table ronde plénière se déroulera suivant les lignes directrices ci-après :

a) Le Président lancera la table ronde, notamment en en définissant l'objectif et en présentant les panélistes. Il donnera ensuite la parole au modérateur, qui conduira le dialogue entre les panélistes et les autres participants ;

b) Le modérateur demandera à chaque panéliste de répondre, pendant cinq minutes au maximum, à une ou plusieurs des questions suivantes :

i) Quelles sont certaines des bonnes pratiques et des leçons tirées en ce qui concerne les processus d'examen volontaire national et de suivi ?

ii) Comment les examens ont-ils contribué à la réforme des politiques et des programmes pour la reprise après la crise du COVID-19 et pour une mise en œuvre plus rapide des deux agendas dans votre pays ?

iii) Sur la base de l'examen que votre pays a réalisé, quelles sont les politiques et les pratiques qui ont fonctionné et pourquoi ont-elles facilité la reprise après la crise du COVID-19 et la réalisation du développement durable ?

iv) De quelle manière la pandémie de COVID-19, le manque de données et de statistiques et d'autres défis ont-ils affecté les examens volontaires nationaux et leur suivi ?

- v) Quel soutien les partenaires aux niveaux national, régional et mondial devraient-ils apporter pour renforcer les examens et leur suivi ?
- vi) Qui sont les principales parties prenantes des examens volontaires nationaux, et quel rôle ont-elles ou devraient-elles jouer dans le processus, y compris dans le suivi ?
- vii) Quelles sont les mesures et les modifications nécessaires pour renforcer les examens volontaires nationaux de façon qu'ils contribuent de manière optimale à mieux construire l'avenir après la pandémie de COVID-19 et à accélérer la réalisation du développement durable ?
- c) Le modérateur facilitera un dialogue interactif entre les intervenants. Pour ce faire, il donnera aux pays qui procéderont à un examen volontaire national en 2022 la possibilité de poser des questions aux pays ayant déjà pris part à ce processus ;
- d) Il invitera ensuite les autres participants à poser des questions et à apporter d'autres contributions ;
- e) À l'issue du dialogue, le modérateur présentera une synthèse des messages clés, y compris les recommandations qui auront été formulées. Il redonnera ensuite la parole au Président, qui conclura la table ronde.

VI. Président, modérateur et panélistes

9. Le modérateur et les panélistes de la table ronde seront les suivants :

Président : Le/la Président(e) du Bureau de la huitième session du Forum régional

Modérateur : Le/la Secrétaire exécutif(ve) adjoint(e) de la CEA

Panélistes :

- Le Président du Conseil économique et social et Représentant permanent du Botswana à l'ONU, Collen Kelapile
- Le Secrétaire exécutif du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Eddy Maloka
- La Ministre ivoirienne du Plan et du développement, Nialé Kaba
- Le Ministre bissau-guinéen de l'économie, du Plan et de l'intégration régionale, Victor Mandinga
- Le Ministre djiboutien des affaires étrangères ou le Ministre djiboutien de l'économie et des finances
- Rosetta Nawases, chargée de cours en relations internationales à l'Université de Namibie